

ANNEXE 1 – DESCRIPTION DES TRAITEMENTS DE DONNEES A CARACTERE PERSONNEL CONFIES AU SOUS-TRAITANT

Intitulé du marché :	Lot 1 « Accès Internet sur les DC et solution anti-DDoS », n°2026SIAO2602A
Objet du ou des traitements confiés :	Fourniture d'une solution anti-DDoS
Durée de la sous-traitance des données :	Égale à la durée du marché, soit 3 ans + 1 an renouvelable

INFORMATIONS SUR LES TRAITEMENTS CONFIES AU SOUS-TRAITANT

Pour le traitement « Solution anti DDos »

Nature des opérations de traitement confié au sous-traitant	Catégorie des personnes concernées par le traitement des données	Catégories des données à caractère personnel concernées par le traitement	Finalités
- Collecte ; - Consultation ; - Utilisation ; - Conservation ; - Effacement ou destruction.	Attaquants	Données techniques : - Adresses IP sources via des captures réseau complètes - De manière générale, des données permettant l'identification de l'origine des attaques (horodatage, géolocalisation (pays uniquement), etc.).	La détection d'attaque, l'analyse des flux transitant dans le réseau de l'opérateur, en amont de l'accès France Travail. La protection des accès correspondants contre les attaques de type DoS et DDoS. La réalisation de rapports relatifs aux attaques.

Une des opérations de traitements envisagées comporte les éléments suivants :

Évaluation ou notation, y compris les activités de profilage et de prédiction : oui ☐ non ☒

Prise de décisions automatisée avec effet juridique ou effet similaire significatif : oui ☐ non ☒

Surveillance systématique : oui ☐ non ☒

Données sensibles ou données à caractère hautement personnel :	oui ☐	non ☒
Données traitées à grande échelle :	oui ☐	non ☒
Croisement ou combinaison d'ensembles de données :	oui ☐	non ☒
Personnes vulnérables :	oui ☐	non ☒
Utilisation innovante/ application de nouvelles solutions technologiques/organisationnelles :	oui ☐	non ☒
Exclusion du bénéfice d'un droit, d'un service ou d'un contrat :	oui ☐	non ☒

Les durées de conservation prévues pour les données traitées par le sous-traitant sont les suivantes :

Les données sont supprimées après 12 mois.

Remarques complémentaires :

Pour ce qui concerne les captures réseau complètes, celles-ci sont traitées uniquement à des fins de diagnostic (IP sources, IP destinations, temps de latences, etc...). Seules les entêtes des paquets IP sont analysés.

Il n'y a pas d'extraction supplémentaire de données à caractère personnel des trames réseau capturées. Les données des paquets IP ne sont pas inspectées. En effet les paquets sont aujourd'hui tous chiffrés car les services exposés (web, messagerie, VPN, liens partenaires) n'utilisent que des protocoles de chiffrement reconnus en standard. Au niveau de l'anti-DDoS, France Travail n'a pas besoin du contenu des paquets, ils ne sont pas lus, tout reste chiffré.

Dans le cadre du marché, le trafic n'est pas soumis à une surveillance systématique ayant pour objet l'analyse du contenu des communications ou des données à caractère personnel.

En revanche, le service de protection anti-DDoS, décrit au chapitre 3.4.2 du CCTP, s'appuie sur un mécanisme de détection automatisée des attaques. Cette détection repose sur l'analyse des caractéristiques des flux réseau (volumétrie, protocoles, signatures ou comportements anormaux) afin d'identifier des trafics susceptibles de correspondre à une attaque de type Déni de Service (DoS/DDoS).

Lorsque les seuils de détection configurés sont atteints, les flux concernés sont automatiquement placés sous surveillance afin de confirmer l'attaque et, si nécessaire, de déclencher les mécanismes de mitigation (*scrubbing center*). Cette surveillance est limitée aux seuls flux identifiés comme potentiellement malveillants. Elle est maintenue pendant toute la durée de l'événement, puis pendant une durée maximale de deux heures après la disparition du trafic anormal, afin de prévenir une reprise de l'attaque.

En dehors de ces situations de détection d'un comportement anormal, le trafic ne fait pas l'objet d'une surveillance systématique au titre du service anti-DDoS.
